

## Politique | La Rochelle : une rentrée à la reconquête de l'emploi



En cette rentrée les projets ne manquent pas à La Rochelle, avec la réédition des Assises de l'emploi, la poursuite des aménagements cyclables et de prévention des submersions marines, le projet de territoire zéro carbone et un tout nouveau sujet de préoccupation : la gestion des dépôts sauvages d'ordures, survenus cet été. Retour sur les grands enjeux de cet automne avec le président de la communauté d'agglomération et maire de la ville Jean-François Fountaine.

**@qui! : Quel est le projet phare de cette rentrée ?**

**Jean-François Fountaine** : "C'est l'emploi, bien sûr. Avec plusieurs bonnes nouvelles dans le paysage : le chômage à tendance à diminuer même si ça reste fluctuant, l'emploi en intérim repart (+30%) et près de 1800 emplois ont été créés entre 2016 et 2017. Nous venons d'ouvrir le CFA de Lagord, qui sera officiellement inauguré avec la Région en mars prochain, et de signer une convention avec Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de placement spécialisés (Cheops), pour favoriser l'emploi des personnes handicapées. Nous venons également d'avoir confirmation de l'installation de Tribord d'ici deux ans, qui sera créatrice d'emplois locaux. Après avoir lancé les Assises de l'emploi l'an dernier, nous allons renouveler l'opération avec deux événements, en novembre et en janvier prochain. Après être allés chercher les entreprises et avoir abordé le thème de leur attractivité, nous allons cette fois aller au-devant des demandeurs d'emploi. Nous allons organiser une réunion à Villeuneuve et une à Mireuil, et d'autres sur les communes de l'Aunis, où seront présents les filières qui recrutent, les centres de formations et les structures de retour à l'emploi. L'objectif, c'est d'aller chercher notamment des gens qui ne vont pas naturellement à Pole Emploi ou dans les structures d'accompagnement. Il y a aujourd'hui 961 emplois disponibles sur le bassin de La Rochelle, avec des filières qui recrutent de façon importante : la restauration, le bâtiment et le nautisme, qui manquent tous de mains d'œuvre. Une plateforme numérique dédiée aux offres de stages va être lancée d'ici la fin de l'année. Et l'on pourra également retrouver toutes les offres d'emploi du bassin sur le site internet de l'agglomération."

**@qui! : Où en est-on du côté de l'urbanisme ?**

"On poursuit l'embellissement de la ville. Le quai Vallin sera livré dans quelques jours. Bientôt nous allons entamer le diagnostic archéologique sur le quai Duperré. Nous poursuivons bien sûr l'aménagement de pistes cyclables.

Des réunions publiques vont bientôt avoir lieu en ce sens concernant l'aménagement du boulevard Grasset. La réalisation de la piste cyclable sur le pont de Jean-Moulin va bientôt être lancée et je sais qu'il est très attendu par les habitants de Villeneuve, où il y a beaucoup de vélos.

Sur le secteur de Beauregard, la concertation reprend avec les nouveaux propriétaires du terrain, Vinci, qui a revu le projet des ex propriétaires, Atlantic Aménagement, démarre avec un peu moins de constructions que prévu initialement. Sur le boulevard Sautel, plusieurs opérations urbanistiques sont prévues, dont des constructions de logements. Certaines sont déjà en cours mais sur la partie basse du boulevard, des concertations sont actuellement menées auprès des riverains car certains aimeraient que les bâtiments ne prennent pas trop de hauteur..."

**@qui! : L'enquête publique concernant le plan de prévention des risques naturels (1) a également été lancée début septembre...**

"C'est un sujet que je qualifierai de « technique », il n'y a pas de gros enjeux puisque le PPRN est à peu près stabilisé. De son côté, le Plan d'action de protection inondations (PAPI) de la ville en bois est terminé, nous pourrons donc commencer les travaux de Port-Neuf en 2019. Mais avant nous ferons un exercice cet automne de mise en protection de la cité. La date n'est pas encore fixée, mais ce sera à la fois un exercice destiné à nos techniciens pour mettre en place les protections, et aussi un moyen de sensibiliser la population, qui sera invitée à venir voir comment ça se passe."

**Avez-vous des nouvelles de la candidature de l'agglomération sur son projet « territoire urbain littoral zéro carbone » au dispositif national « Territoire d'Innovation - Grande Ambition » (TIGA) ?**

"Oui. L'Etat est en retard. Il devait sortir son cahier des charges au printemps mais ne l'a pas fait. J'ai eu le cabinet du premier Ministre au téléphone lundi, on devrait avoir le cahier des charges en novembre et déposer notre candidature en avril ou mai. En attendant, nous sommes toujours aussi mobilisés sur notre projet La Rochelle territoire zéro carbone à l'horizon 2040. Les dossiers sont en cours."

*(1) Enquête publique sur le Plan de prévention des risques naturels de La Rochelle, jusqu'au 5 octobre. Dossier consultable en mairie, aux heures d'ouverture + permanences d'un commissaire enquêteur. Renseignements : [www.larochelle.fr](http://www.larochelle.fr)*

## La lutte contre les poubelles sauvages s'organise

Après avoir constaté de nombreux dépôts illégaux de poubelles, emballages et cartons au pieds même des conteneurs enterrés du centre-ville, en particulier dans la vieille ville et aux Minimes, dans le courant de l'été, la ville avait réagi le 22 août en mobilisant la police municipale pour prendre des mesures de répression. La rentrée et le départ des touristes ne semblent guère avoir résolu le problème : « Les gens prennent les conteneurs enterrés pour des déchèteries : ils mettent leurs déchets à côté. Ca va des palettes aux vieux sommiers, en passant par des cagettes, bref, ça donne des situations inacceptables », ne décolère pas Jean-François Fontaine. Il prévoit donc d'établir un « grand plan propreté », en cours d'élaboration : « Nous commençons par lister les observations et les besoins ». La ville compte notamment revoir le système d'ouverture et de pesage des conteneurs enterrés : « Les gens ne comprennent pas toujours comment ça fonctionne ; les pédales de leviers sont trop lourdes pour les enfants et apparemment certains systèmes de pesage du bac ne se déclenchent pas quand le conteneur est plein. » Autre piste de réflexion : équiper la Ville et/ou l'Agglo de petits véhicules de ramassages pour aller dans les rues étroites chercher les poubelles au pied des habitations. Si rien n'est encore fixé, un des éléments de ce grand plan propreté est certain : des amendes élevées seront prévues pour les contrevenants pris en flagrant délit de dépôt sauvage d'ordures. Pour l'instant, seuls les agents de police municipale sont assermentés pour mettre des PV, mais la ville étudie la possibilité d'étendre la responsabilité à d'autres agents.

### Un dernier regard sur l'été

**Avec moins de monde en juillet que l'an dernier suite aux fortes chaleurs et à la Coupe du Monde, La Rochelle attire toujours autant, avec une fréquentation stable en août. Les musées rochelais qui avaient déjà enregistré une hausse significative de fréquentation l'an dernier, poursuivent doucement leur ascension avec +1%, en particulier sur les ailes de saison. Ils comptabilisent 80 000 entrées depuis avril. Jean-François Fontaine salue l'important travail mené par les agents et tous les services de secours mobilisés au mois de juillet, qui ont du faire face à des débordements durant la Coupe du Monde, qui tombait aussi en plein festival des Francofolies.**

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 27/09/2018

[Url de cet article](#)



